

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Annule et remplace la précédente

N° 9/2012

Date de la convocation : 23/05/2012	L'an deux mille douze, le 30 Mai, à 20 heures 00, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, à la mairie, sous la présidence de Monsieur LHERMEROULT Patrick, Maire.
Date d'affichage: 23/05/2012	
Nombre de conseillers municipaux : 8	
Présents : 7	
Votants: 8	
Objet : Tarifs concessions Cimetière	Etaients présents : LHERMEROULT Patrick, ROCREE Roselyne, QUERUEL Jean-Pierre, ALLORGE Hervé, DUHAMEL Agnès, PEREIRA Laurence, DEPAUW Dominique
	Absent : Monsieur BOUCHER qui donne pouvoir à Monsieur LHERMEROULT
	Secrétaire de séance : ALLORGE Hervé

Suite à l'installation d'un colombarium dans le cimetière de Bérengeville la Campagne, le Conseil Municipal décide d'instaurer un tarif pour le colombarium et de revoir le prix des concessions et leurs durées.

Le conseil Municipal décide :

La durée d'une concession est de 30 ans.

La durée du colombarium est de 30 ans.

Le tarif pour une concession est de 100 €.

Le tarif pour une case de colombarium est de 400 €.

PRÉFECTURE DE L'EURE
26 JUIN 2012
ARRIVEE

Cette présente délibération sera annexée au règlement du cimetière validé ce jour en réunion de Conseil Municipal.

Les tarifs et les durées sont applicables dès le 1^{er} Juin 2012.

ACCORDÉ A L'UNANIMITÉ

Pour extrait certifié conforme,
Le Maire, Patrick LHERMEROULT


